

ANNEXE III
ÉTIQUETAGE ET NOTICE

A. ÉTIQUETAGE

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR

Etui en carton pour flacon de 50 (ou 250) ml

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Oxytétracycline 5% Vetoquinol solution injectable

2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES

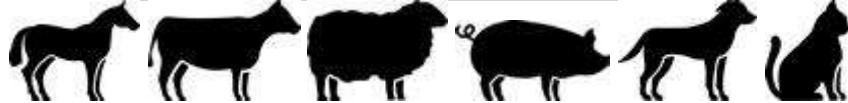
Oxytétracycline (s.f de dihydrate) 50 mg
Equivalent à 53,94 mg de dihydrate d'oxytétracycline

3. TAILLE DE L'EMBALLAGE

50 ml
250 ml

4. ESPÈCES CIBLES

Chevaux - Bovins - Ovins - Porcins - Chiens - Chats

**5. INDICATIONS****6. VOIES D'ADMINISTRATION**

i.v. lente, i.m., s.c., intrapéritonéale

7. TEMPS D'ATTENTE

Chevaux, bovins, ovins, porcins :

Viande et abats : 14 jours.

Lait : 3 jours.

Chiens et chats : Sans objet.

8. DATE DE PÉREMOPTION

Exp. {mm/aaaa}

Après ouverture à utiliser dans 28 jours.

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**10. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION »**

Lire la notice avant utilisation.

11. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT »

À usage vétérinaire uniquement.

12. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS»

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

13. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Vetoquinol S.A.

14. NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

FR/V/6437675 6/1988

15. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE

ETIQUETTE FLACON 50 (ou 250) ml

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Oxytétracycline 5% Vétoquinol solution injectable

2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES

1 ml contient :

Oxytétracycline (s.f de dihydrate) 50 mg
Equivalent à 53,94 mg de dihydrate d'oxytétracycline

3. ESPÈCES CIBLES

Chevaux - Bovins - Ovins - Porcins - Chiens - Chats



4. VOIES D'ADMINISTRATION

Lire la notice avant utilisation.

5. TEMPS D'ATTENTE

Chevaux, bovins, ovins, porcins :

Viande et abats : 14 jours

Lait : 3 jours.

Chiens et chats : Sans objet.

6. DATE DE PÉREMOPTION

Exp. {mm/aaaa}

Après ouverture à utiliser dans 28 jours.

7. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

8. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Vetoquinol S.A.

9. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

B. NOTICE

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Oxytétracycline 5% Vétoquinol solution injectable

2. Composition

1 ml contient :

Substance active :

Oxytétracycline (s.f de dihydrate).....50 mg
Equivalant à 53,94 mg de dihydrate d'oxytétracycline

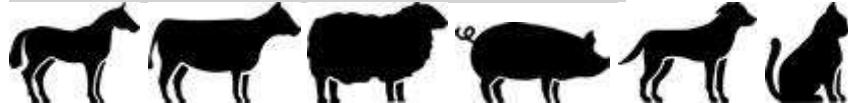
Excipients :

Hydroxyméthanesulfinate de sodium.....5 mg

Solution injectable limpide de couleur jaune.

3. Espèces cibles

Chevaux - Bovins - Ovins - Porcins - Chiens - Chats



4. Indications d'utilisation

Chez les chevaux, bovins, ovins, porcins, chiens et chats :

Traitements des septicémies, des infections respiratoires, digestives ou génito-urinaires, des panaris interdigités dus à des germes sensibles à l'oxytétracycline.

5. Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'allergie connue à l'oxytétracycline ou à toute autre substance du groupe des tétracyclines.

Ne pas utiliser en cas de résistance connue aux tétracyclines

6. Mises en gardes particulières

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

A utiliser avec prudence chez les chevaux présentant des troubles gastro-intestinaux ou soumis à un stress.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Les personnes présentant une hypersensibilité connue aux tétracyclines doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

En cas de réaction après exposition au produit (éruption cutanée par exemple), consulter un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Gestation et lactation :

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation et de lactation. L'oxytétracycline n'a montré aucun signe d'embryotoxicité ou de tératogénicité sur des animaux de laboratoire. Chez les mammifères, l'oxytétracycline passe la barrière placentaire, entraînant une coloration des dents et un ralentissement de la croissance fœtale. Les tétracyclines sont retrouvées dans le lait maternel. La sécurité du produit n'a pas été évaluée chez les femelles gestantes ou en lactation. L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Des cations divalents ou trivalents (Mg, Fe, Al, Ca) peuvent chélater les tétracyclines.

Surdosage :

Voir rubrique « Effets indésirables ».

7. Effets indésirables

Bovins, ovins, porcins, chiens et chats :

<i>Rare (1 à 10 animaux / 10 000 animaux traités) :</i>
Réaction allergique
<i>Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :</i>
Douleur au point d'injection
Troubles gastriques, troubles intestinaux
<i>Fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles)</i>
Nécrose musculaire (au site d'injection), phlébite (lors d'injection intra-veineuse), Photosensibilisation

Chevaux :

<i>Rare (1 à 10 animaux / 10 000 animaux traités) :</i>
Réaction allergique
<i>Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :</i>
Douleur au point d'injection
Troubles gastriques, troubles intestinaux
<i>Fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles)</i>
Nécrose musculaire (au site d'injection), phlébite (lors d'injection intra-veineuse), Photosensibilisation Pathogène entérique ¹

¹ Entérocolite dysentérique pouvant être mortelle

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification :

Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (ANMV)

Site internet : <https://pharmacovigilance-anmv.anse.fr/>

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voies intraveineuse lente, intramusculaire, sous-cutanée ou intrapéritonéale.

Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible.

5 à 10 mg d'oxytétracycline / kg de poids vif par jour pendant 3 à 5 jours, soit 1 à 2 ml de solution injectable pour 10 kg de poids vif.

Chez les chevaux et bovins :

- adultes : 1 ml pour 15 kg de poids vif ;
- veaux, poulains : 1 ml pour 5 kg de poids vif.

Chez les ovins :

- adultes : 1 ml pour 10 kg de poids vif ;
- agneaux : 1 ml pour 5 à 10 kg de poids vif.

Chez les porcins :

- adultes : 10 à 15 ml pour 100 kg de poids vif ;
- porcelets : 1 ml par 5 kg de poids vif.

Chez les chiens et chats : 1 ml pour 5 à 10 kg de poids.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

10. Temps d'attente

Chevaux, bovins, ovins, porcins :

Viande et abats : 14 jours.

Lait : 3 jours.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Ce médicament vétérinaire ne nécessite pas de conditions particulières de conservation.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette et la boîte après Exp.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

FR/V/6437675 6/1988

Flacon verre de 50 ml.

Flacon verre de 250 ml.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

{MM/AAAA}

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Vetoquinol S.A.
Magny-Vernois
70200 Lure
France
Tél : +33 3 84 62 55 55

Vetoquinol logo